

**Royaume du Maroc**

Ministère de l'Energie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement  
Département de l'Energie et des Mines



**المملكة المغربية**

وزارة الطاقة والمعادن والماء والبيئة  
قطاع الطاقة والمعادن

## **Rencontre Fondation TANJA - CIRCULO DE ECONOMIA**

Sur le thème

**Dialogues de voisinage dans un monde global**

---

**Allocution de Dr Amina BENKHADRA**

**Ministre de l'Energie, des Mines,  
de l'Eau et de l'Environnement**

**Casablanca le 6 mai 2010**

Excellences,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir et un grand intérêt que je participe à ce forum organisé par la Fondation TANJA et le Think Tank CIRCULO DE ECONOMIA espagnols que je remercie très vivement d'avoir bien voulu m'inviter à cette rencontre de haut niveau qui réunit de hautes personnalités marocaines et espagnoles, renommées par leur profonde culture et leur vision prospective du monde nouveau en construction. Le thème choisi pour nos débats "Dialogues de voisinage dans un monde global " est d'une importance cruciale en ce moment historique où l'espace euro-méditerranéen se construit pour prendre sa place entière dans le monde multipolaire et multiculturel en émergence qui forgera l'histoire du 21<sup>ème</sup> siècle.

### **Le grand dessein méditerranéen**

Dans cette vision, le Maroc et l'Espagne sont les deux pays les plus proches des deux rives de la Méditerranée, de par leur proximité géographique privilégiée aux portes de l'Europe et de l'Afrique et de par leur histoire et leurs cultures partagées au carrefour des civilisations gréco-romaine, judéo-chrétienne et arabo-musulmane qui ont modelé les mondes occidental et arabo-musulman. Forts de ces atouts uniques, ils sont appelés à jouer un rôle central dans l'édification de l'espace euro-méditerranéen qui va reconstituer et redonner sa pleine signification et sa réelle dimension à la Méditerranée « ce centre du monde » où les destins de nos peuples se sont forgés depuis des millénaires

Aujourd'hui, malgré les vicissitudes de l'histoire, les contrastes flagrants dans les niveaux de développement économique et social, les disparités profondes dans la distribution des richesses naturelles et industrielles, le pourtour méditerranéen a pris conscience de la nécessité impérieuse de coopérer efficacement entre ses différentes composantes régionales pour vraiment prendre place dans le déferlant et rapide processus de la mondialisation. Polycentrique, le monde, en profonde mutation, se constitue en pôles géoéconomiques interdépendants comme l'ALENA, le MERCOSUR, l'ASEAN, où désormais l'économie de plus en plus globalisée appartient aux blocs régionaux dont le jeu forme une synthèse consolidée de l'économie mondiale.

Face à ces bouleversements et aux changements induits par cette tendance lourde, la Méditerranée peut être une source de croissance durable pour l'économie mondiale, un nouveau modèle de développement et de relations internationales. Pour le grand dessein régional qui associe l'Europe à la Méditerranée et au-delà au Moyen Orient et à l'Afrique, il est impératif de dépasser les approches classiques d'échanges Nord-Sud, pour édifier un espace commun fondé sur une économie productive responsable, partageant équitablement les richesses produites et alliant justice sociale et préservation de l'environnement.

La nécessité de donner une ambition nouvelle à la coopération entre les rives nord et sud de la Méditerranée n'a jamais été aussi forte et aussi pressante. L'un des principaux défis d'un partenariat euro-méditerranéen serait **d'impulser une nouvelle dynamique** qui permettrait de ne plus considérer les pays du Sud comme de simples pourvoyeurs de matières premières ou uniquement comme des opportunités de marché. Aussi, les rapports entre les sociétés de la région euro-méditerranéenne devraient-ils être basés sur une logique nouvelle, **mettant en œuvre une vision stratégique plus large, globalisée et intégrée**, qui repose sur les principes de co-développement et de partenariats **ambitieux et équilibrés à intérêts croisés, stables et à long terme**.

A cet égard, le processus de Barcelone de 1995, consolidé et amplifié par la création de l'Union pour la Méditerranée le 13 juillet 2008, ouvre de nouveaux horizons pour réaliser un véritable partenariat global et stratégique entre l'Union Européenne et les pays du pourtour méditerranéen et du Moyen Orient afin de construire une zone de prospérité partagée, d'entente et de paix. Ce qui appelle **la mise à niveau urgente des économies, des institutions et de la gouvernance** de la partie sud de la Méditerranée pour une intégration harmonieuse et fructueuse dans l'espace euro méditerranéen. Car, il ne peut y avoir de **coopération et d'échanges équitables et durables qu'entre des ensembles égaux et développés**. Ceci exige de l'Union Européenne un plus grand effort dans les transferts de technologies et une plus grande ouverture de ses marchés aux produits du Sud. A leur tour, les pays du Sud doivent adopter des stratégies adéquates pour promouvoir leur développement afin de s'intégrer avec compétitivité dans l'ensemble euro méditerranéen et l'économie mondiale.

Dans cette perspective, l'Espagne et le Maroc, ancrés dans leur authenticité et tournés vers l'avenir, unis par de solides liens établis aux niveaux politique, économique et social, sont positionnés pour devenir des acteurs d'avant-garde dans la construction de cette **nouvelle alliance en Méditerranée**. Les accords conclus entre les deux pays tant dans le cadre bilatéral que dans le cadre de la politique européenne de voisinage leur donnent les instruments institutionnels nécessaires pour instaurer les bases d'une coopération exemplaire dans la région.

L'Espagne, industrialisée et membre influent de l'Union Européenne, dont elle est la 5<sup>ème</sup> puissance économique, est, après la France, le deuxième fournisseur et client du Maroc auquel l'Union Européenne a reconnu la qualité de membre associé jouissant d'un Statut Avancé, le premier accordé à un pays maghrébin. Les échanges commerciaux entre les deux Royaumes se sont intensifiés ces dernières années pour totaliser plus de 5 milliards d'euros en 2008. Premier destinataire des exportations et des investissements espagnols en Afrique, le Maroc compte quelque 700 entreprises ibériques, qui seules ou en association avec des partenaires marocains, ont investi entre 2006 et 2009 près de 2,5 milliards d'euros dans différents projets couvrant les secteurs clés de l'énergie, du tourisme, du bâtiment, de l'agriculture, de l'industrie et des infrastructures. Citons parmi les sociétés espagnoles opérant au Maroc, les grands groupes comme le "Repsol-YPF" dans la recherche des hydrocarbures ", "Fadesa", dans l'immobilier, Telefonica" dans les télécommunications, "Inditex" dans le textile, "Altadis" dans les tabacs, Iberostar dans le tourisme etc.

Un tel afflux des investisseurs espagnols et bien d'autres de différentes nationalités ne sont en fait que le prélude à une plus large participation des capitaux étrangers au formidable essor que le Maroc va continuer de connaître dans les prochaines années grâce aux profondes réformes qu'il a instaurées et aux grands projets structurants qu'il a réalisés ou lancés.

Excellences

Mesdames et Messieurs

### **Le Maroc en marche**

En effet, depuis **l'accession au Trône de SA MAJESTE LE ROI MOHAMMED VI, que Dieu l'Assiste**, le Maroc connaît une dynamique nouvelle de développement global qui, appuyée sur des réformes fondamentales, restructure et transforme en profondeur l'ensemble des secteurs clés des activités politique, économique et sociale. Ces transformations permettent à notre pays de s'adapter aux mutations profondes qui bouleversent aujourd'hui l'ensemble du système productif mondial, d'en relever les multiples défis et d'en saisir les diverses opportunités. Cette œuvre grandiose d'édification du Maroc moderne s'inscrit d'emblée dans le cadre du développement durable qui allie croissance économique responsable et partage équitable de ses fruits dans le respect de l'environnement et de la préservation des ressources.

Pour mettre en place les conditions indispensables à tout développement économique et social, des réformes cruciales ont mises en place pour instaurer la concorde et la cohésion sociales, promouvoir le climat de confiance nécessaire aux investissements et ouvrir la participation de l'ensemble des forces vives au processus de production et de création des richesses.

C'est dans cet esprit que le Code de la Famille et l'Initiative Nationale pour le Développement Humain, ont été mis en œuvre pour renforcer les droits des femmes et les associer plus amplement à la vie publique et économique, lutter contre la pauvreté et l'exclusion, propager l'esprit de solidarité et d'entraide entre les citoyens et assurer un développement harmonieux et équilibré entre les régions. De même, les grands chantiers de réformes visant à refonder nos systèmes éducatif, judiciaire et de gouvernance territoriale ont été lancés pour consolider encore plus cette œuvre grandiose d'édification du Maroc moderne.

Ces acquis établis, sa démocratisation consolidée et ses institutions rénovées, le Maroc, confiant dans ses potentialités humaines et économiques et fort de sa crédibilité auprès de ses partenaires extérieurs, entame une nouvelle phase de son développement avec la réalisation ou le lancement d'une multitude de projets structurants, tant au niveau local que régional et national. Ces projets concrets, ont été conçus dans le cadre de stratégies élaborées autour d'enjeux et d'objectifs clairs et déclinées en plans d'action rigoureux et coordonnés.

De par leur conception intégrée et leur envergure de classe internationale, ces projets marquent des ruptures majeures dans les secteurs clés de **l'Énergie** (développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, Projet Marocain de l'Énergie Solaire de 2000 MW), **de l'Eau** (mobilisation des ressources hydriques et leur gestion rationnelle), **de l'Agriculture** (Plan Maroc Vert pour un pays agricole et non rural), **du Tourisme** (Plan Azur pour un tourisme développé respectueux des paysages naturels et du littoral), **de l'Habitat** ( construction de villes d'une nouvelle génération dans un cadre de vie sain et convivial), **de l'Industrie** (Plan Emergence pour la modernisation et le développement du tissu industriel) , des **infrastructures** (extension du réseau autoroutier, nouveaux ports et aéroports, désenclavement des zones rurales) et la nouvelle stratégie logistique (optimisation de la chaîne de transport des marchandises, pour améliorer la compétitivité de la logistique en réduisant son coût de 20 à 15 pc du PIB) .

C'est un véritable bond en avant que le Maroc connaît avec la réalisation de ces chantiers qui intègrent les impératifs du développement durable fondés sur la bonne gouvernance, la valorisation des ressources humaines, la protection de l'environnement et la pérennisation des ressources naturelles. C'est ainsi que le Maroc, bien que faible émetteur de gaz à effet de serre et non soumis aux obligations de l'Annexe I du Protocole de Kyoto sur la réduction de leur émission, a opté de manière volontariste et déterminée d'intégrer dans tous ses plans stratégiques des mesures **d'atténuation et d'adaptation**, en conformité avec les recommandations de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique que le Maroc a ratifiés ainsi que tous les traités qui en ont découlé.

### **La nouvelle stratégie énergétique du Maroc**

L'accélération de notre développement économique et social entraîne la croissance de la demande en énergie qui, entre **2009 et l'horizon 2030**, va **tripler en énergie primaire** de près de **15 Mtep à 43 Mtep** et **quadrupler en électricité** en passant de **24000 GWh à 95000 GWh**. Pour satisfaire ses besoins énergétiques croissants, dont plus de 95% sont couverts actuellement par des importations, le Maroc a adopté une **nouvelle stratégie énergétique** qui a pour objectifs de 1) **sécuriser l'approvisionnement en diverses formes d'énergie** 2) **en assurer la disponibilité et l'accessibilité en tout temps à des prix optimisés** 3) **en rationaliser et en gérer l'utilisation** 4) **de protéger l'environnement par l'utilisation des technologies propres.**

Pour atteindre ces objectifs, notre stratégie s'articule autour d'axes prioritaires qui visent 1) **la diversification de l'offre énergétique**, 2) **le développement des ressources énergétiques nationales**, et plus particulièrement **renouvelables** en valorisant notamment les énormes potentiels en énergies **solaire et éolienne**, 3) l'exploitation de tout le potentiel **d'efficacité énergétique** disponible dans tous les secteurs clés, 4) l'intégration dans les marchés énergétiques régional et international.

Notre politique énergétique qui, tout en étant **ambitieuse**, demeure **réaliste** dans la **composition du bouquet énergétique national**.

### **Les énergies fossiles**

Prenant acte que les **énergies fossiles resteront encore dominantes** dans le monde dans les prochaines décennies, nous les utiliserons avec **responsabilité** par le recours **aux technologies propres** et à l'imposition de **normes d'émissions gazeuses** dans les industries productrices et consommatrices de ces énergies.

**Le charbon**, combustible au prix le plus stable et au coût du KWh le plus bas, est utilisé dans la production électrique de base avec des **centrales à haut rendement** incorporant les procédés les plus modernes de **recyclage des particules** pour éviter leur émission dans l'atmosphère. C'est sur ces principes que les centrales à charbon de Jorf Lasfar (2X350 MW) et de Safi (2X660 MW) seront réalisées et mises en service entre 2013 et 2014.

**Le gaz naturel, plus propre**, est déjà introduit dans deux centrales à cycle combiné à partir de la redevance en nature du Gazoduc Mahgreb Europe transportant le gaz algérien vers l'Espagne à travers le Maroc. Son utilisation sera renforcée soit par l'extension de la capacité de ce gazoduc soit par l'installation d'un terminal de regazéification de GNL, sous condition de contrats d'approvisionnement à long terme et de compétitivité. Il viendra en substitution au charbon et au **fuel Oil** utilisés aujourd'hui dans la production électrique ainsi que dans certaines industries.

**Le pétrole**, dont la part dans le bilan énergétique baissera de 61% actuellement à 43% à l'horizon 2030, sert principalement comme carburant dans les transports. Depuis avril 2009, seuls l'Essence Super sans plomb et le Gasoil 50 ppm sont commercialisés sur le marché marocain pour atténuer de manière significative la pollution de l'air en évitant annuellement l'émission de 760 tonnes de plomb et 54000 tonnes de soufre.

Le Maroc **intensifie l'exploration de ses potentialités en hydrocarbures** très peu prospectées en associant avec les capitaux internationaux. Parmi la trentaine de compagnies étrangères présentes dans la recherche pétrolière aussi bien en onshore et qu'en offshore, le groupe REPSOL YPF opère sur le permis maritime Larache où il a réalisé une découverte de gaz naturel dont les réserves sont en évaluation.

### **Les énergies renouvelables**

Les **énergies renouvelables, propres et inépuisables**, dont les technologies progressent rapidement pour en permettre l'utilisation plus massive à des coûts abordables, vont progressivement prendre la relève les énergies fossiles qui sont considérées comme des sources de transition.

Nous développons les énergies renouvelables **avec l'objectif d'augmenter leur contribution dans la consommation en énergie primaire de près de 2% en 2008 à 12% en 2020 pour atteindre 20% en 2030**. Le Maroc dispose d'un potentiel considérable en énergies solaire et éolienne pour réaliser ces résultats.

**Le potentiel éolien** est estimé à **25 000 MW dont près de 6000 MW sont réalisables d'ici 2030** dans des régions terrestres identifiées où la vitesse du vent atteint en moyenne 9 m/s à une hauteur de 40 mètres du sol. En 2020, nous aurons installé des fermes éoliennes totalisant 2280 MW dont 1550 MW seront mis en service en 2012 contre seulement 274 MW en 2009.

### **Le projet solaire marocain**

**Le potentiel solaire, avec 3000 heures d'ensoleillement par an équivalent à plus de 5 KWh/m2/jour d'irradiation**, présente pour le Maroc une grande opportunité dans la production d'électricité à partir de l'énergie solaire qui va connaître un développement accéléré d'ici 2020.

A cet effet, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a lancé le 2 novembre dernier **un vaste programme intégré et volontariste de production électrique à partir de l'énergie solaire**. Des centrales électriques d'une puissance totale de **2000 MW** seront construites entre 2015 et 2019 sur cinq sites choisis. La mise en service de ces centrales solaires permettra **d'économiser un million de tonnes équivalent pétrole et d'éviter l'émission de 3,7 millions de tonnes de dioxyde de carbone** par an. A l'achèvement de ce programme, la part des énergies renouvelables dans la puissance électrique installée totale du Maroc atteindra 42% au lieu de 26% actuellement. Pour couvrir **le coût d'investissement du projet**, estimé à 9 milliards de dollars, le montage financier associera des fonds publics et privés nationaux et étrangers et fera appel à tous les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement qui existent dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale.

L'agence spéciale à capitaux publics, **The Moroccan Agency for Solar Energy**, créée pour réaliser ce projet dans le cadre de partenariats publics privés, a lancé le 30 mars dernier un **appel international à manifestation d'intérêt** pour la réalisation de **la première centrale solaire d'une puissance de 500 MW** qui entrera en fonction à Ouarzazate en 2015.

Le **Photovoltaïque**, hors production d'électricité de puissance, **connecté au réseau ou décentralisé pour** les zones enclavées, sera développé pour atteindre près de 300 MW en 2020 et 500 MW en 2030. De même **les chauffe-eau solaires** seront généralisés chez les particuliers et dans les bâtiments collectifs avec le déploiement de 1 700 000 m<sup>2</sup> de panneaux solaires d'ici 2020 pour atteindre 3 millions de m<sup>2</sup> en 2030 contre 240 000 m<sup>2</sup> en 2008.

**L'hydroélectricité**, dont la majorité des sites pour la grande hydraulique a été équipée, de grandes possibilités restent offertes pour réguler leur production avec la construction de STEP (Station de Transfert d'Énergie par Pompage) et exploiter les 200 sites identifiés pour la micro- hydroélectricité.

**La biomasse** à partir des déchets ménagers et agricoles, en inventaire pour cerner son potentiel, pourra contribuer pour **950 MW équivalent électrique**.

**A long terme**, des programmes stratégiques proactifs ont été élaborés pour:

- **le développement des technologies nucléaires** avec le lancement d'une étude de faisabilité technico économique pour une centrale électronucléaire à l'horizon 2020-2025 ;
- **la valorisation des énormes gisements de schistes bitumineux dont dispose le Maroc**, avec la construction d'une centrale - pilote de 100 MW et l'extraction d'hydrocarbures dès la maturation d'un procédé de pyrolyse fiable
- **l'exploration et l'exploitation du potentiel des microalgues** et des plantes grasses qui ne portent préjudice ni à notre sécurité alimentaire ni au milieu marin pour produire des **biocarburants**.

### **L'efficacité énergétique**

Parallèlement au développement des énergies renouvelable, **l'efficacité énergétique** constitue le moyen le moins coûteux pour économiser l'énergie et préserver l'environnement en réduisant l'utilisation des énergies fossiles.

Dans cette perspective, des plans d'action d'efficacité énergétique ont été mis en place dans tous les secteurs clés, notamment, les transports, l'industrie et le bâtiment qui sont les plus gros consommateurs d'énergie. Notre objectif est **d'économiser 12% d'énergie d'ici 2020**.

C'est ainsi que la **généralisation des Lampes à Basse Consommation** et l'extension de l'usage des chauffe-eau solaires permettront d'économiser de l'électricité et de réduire la consommation du gaz butane. Il est prévu d'installer 22,7 millions de LBC d'ici 2012 dont de 5 millions sont déjà en usage. Les ampoules classiques seront bannies progressivement.

**L'institution de l'horaire GMT+1** pendant la saison d'été permet d'économiser 80 à 100 MW aux heures de pointe.

La **réforme du code du bâtiment** intègre des obligations d'efficacité énergétique dans les nouvelles constructions par l'utilisation de matériaux appropriés, l'orientation des immeubles et habitats individuels, aménagement des espaces et leur isolation thermique, intégration des installations pour chauffe-eau et PV.

Des "**villes vertes**" sont **créées** intégrant les dispositifs d'efficacité énergétique et d'utilisation des énergies renouvelables.

Des encouragements sont mis en place dans **l'industrie** pour développer la **cogénération**, la rationalisation des processus de production industrielle par des audits et le remplacement des équipements obsolètes par des outils plus performants, moins énergivores..

Des programmes sont en cours de réalisation pour **rajeunir les parcs de véhicules**, développer et **moderniser les transports publics par l'amélioration de leur fréquence et de leur confort comme la multiplication des bus et la construction de tramways dans les grandes villes** comme Rabat et Casablanca, l'établissement **de plans de déplacement urbain** pour fluidifier la circulation.

**Des campagnes de sensibilisation** grand public et sectorielles sont réalisées pour ancrer l'efficacité énergétique dans tous les usages par l'adoption de nouveaux comportements allant de gestes simples pour économiser l'énergie jusqu'au choix des équipements labellisés et normés les plus économes en énergie.

Pour accompagner ce développement et donner la visibilité nécessaire aux opérateurs et aux investisseurs, **des lois et textes réglementaires** relatifs aux énergies renouvelables, à l'efficacité énergétique et à la création d'une Agence qui leur est dédiée ont été adoptés.

### **L'intégration régionale**

**L'intégration du Maroc dans le système énergétique euro-méditerranéen** pour renforcer la sécurité énergétique, abaisser les coûts d'approvisionnement, élargir les échanges, développer la coopération, les transferts de technologies et la solidarité, constitue un axe majeur de notre stratégie énergétique.

Dans ce cadre, l'Espagne et le Maroc ont posés des jalons importants pour intégrer progressivement les marchés énergétiques de l'espace euro-méditerranéen.

**Le Gazoduc Maghreb Europe** mis en service en novembre 1996 permet d'acheminer le gaz algérien à l'Espagne et au Portugal à travers le territoire marocain. Cette première conduite gazière a permis le développement des marchés espagnol et portugais du gaz naturel. La redevance prélevée en nature a permis au Maroc d'installer sa première centrale à cycle combiné de 384 MW à Tahaddart en production depuis 2005 et la centrale thermo-solaire de Aïn Beni Mathar de 472 MW dont 300 MW ont été mis en service à fin 2009.

C'est d'ailleurs dans le secteur de l'électricité que la collaboration entre l'Espagne et le Maroc est des plus étroites dans le domaine des hautes technologies.

**L'interconnexion électrique** entre le Maroc et l'Espagne d'une capacité de 1400 MW qui sera portée à 2100 MW, d'une part, et celle reliant le Maroc et l'Algérie d'une puissance de 1200 MW, d'autre part, permettent des échanges fructueux entre ces trois pays pour équilibrer leur charge de production électrique et font du Maroc une plaque tournante de la "boucle électrique" méditerranéenne en construction.

De même, avec ENDESA comme partenaire à hauteur de 32% dans la centrale de Tahaddart, ABENGOA comme contractant clé en main de la centrale de Aïn Beni Mathar dans le cadre d'un contrat de type BOT, GAMESA EOLICA comme constructeur des parcs éoliens d'Essaouira (60 MW) et de Tanger (140 MW), l'Espagne et le Maroc ouvrent de nouveaux horizons à l'intégration de leurs marchés énergétiques. Ils traduisent ainsi leur ferme volonté commune de contribuer à l'édification du nouveau système énergétique mondial basé sur le renforcement de l'interdépendance des réseaux, l'efficacité énergétique et le développement des énergies propres et renouvelables, piliers fondamentaux du développement durable.

## Conclusion

La convergence de leur vision dans la conception globale et intégrée du développement durable favorise l'établissement d'un partenariat stratégique entre les deux pays. En effet, d'un côté, l'Espagne, hors grande hydraulique, occupe le 4<sup>ème</sup> rang mondial et le 2<sup>ème</sup> européen en 2008 avec **22 GW** de capacités installées en énergies renouvelables où elle développe des industries et des centres de R&D de classe internationale pour devenir une puissance de première importance dans ce domaine. De l'autre côté, Le Maroc ambitionne d'exploiter à grande échelle son considérable potentiel en énergies éolienne et solaire intégrant des pôles industriels, des filières universitaires ainsi que des centres de recherche et d'excellence pour pérenniser le développement de ces énergies renouvelables et devenir une plateforme des échanges d'électricité verte dans l'espace euro-méditerranéen élargi au Moyen Orient et à l'Afrique sub-saharienne. Ces intérêts convergents constituent des opportunités de développer la coopération entre les deux pays pour atteindre leurs objectifs communs et complémentaires.

Le Plan Solaire Méditerranéen et l'initiative DESERTEC ont pour but de mettre en valeur les immenses gisements d'énergies renouvelables, notamment solaire des pays d'Afrique du Nord et du Moyen Orient pour satisfaire leurs besoins en énergie électrique, combler leur déficit prévu en eau potable par le dessalement de l'eau de mer et en exporter sur l'Europe. Dans le domaine du solaire en particulier, l'Espagne, avec ses réalisations, sa maîtrise des technologies et ses savoir-faire, le Maroc avec son grand potentiel et ses projets ambitieux, sont idéalement positionnés pour être deux acteurs majeurs dans la concrétisation de l'Union pour la Méditerranée de l'énergie. Dans ce cadre, en renforçant leur production d'électricité verte et leurs interconnexions électriques existantes par des câbles à Courant Continu à Haute Tension ou HVDC, le Maroc en tant que hub de l'électricité venue du sud de la Méditerranée et de l'Afrique, l'Espagne en tant que relais électrique vers l'Europe via la France, sont deux partenaires fondamentaux dans l'édification du grand dessein régional qui associe l'Europe à la Méditerranée.